

Comme on l'a indiqué précédemment, les valeurs immobilières de 1850 à 1860 avaient passé par une période d'inflation dans les prix; une réaction en conséquence s'était produite dans les quelques années qui avaient précédé la mort du président Baker. Comme on devait naturellement s'y attendre, quelques-uns des placements faits à des taux d'intérêts élevés furent difficiles à réaliser. Le nouveau gérant se détermina rapidement à suivre une politique nouvelle relativement au placement des fonds de la Compagnie, comme il appert des termes suivants du rapport de 1861 :

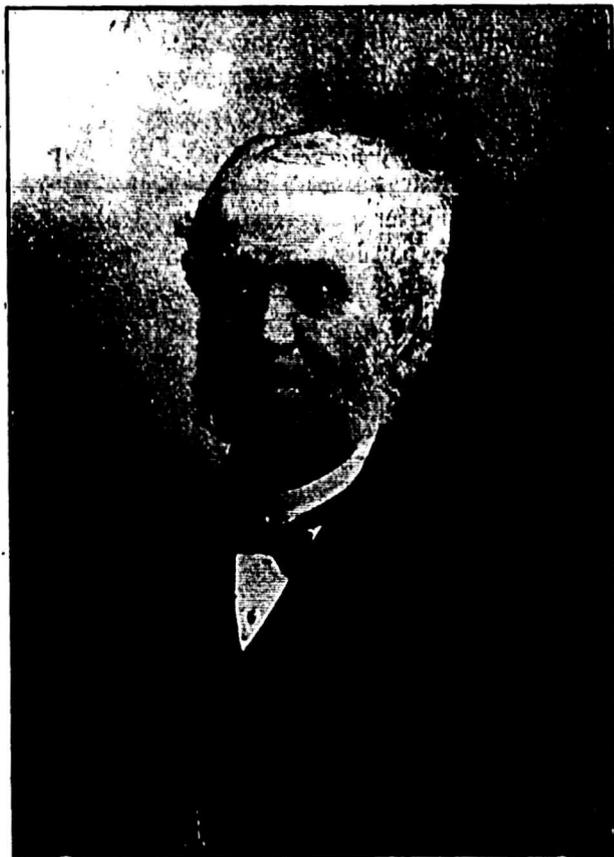
" Le principal objet de la Compagnie doit être d'obtenir des garanties parfaites et suffisantes plutôt que de hauts taux d'intérêts sur des placements douteux ou peut-être même précaires."

La suite des temps a prouvé surabondamment que cette nouvelle politique était celle de la prudence.

En sus des difficultés survenant des anciens placements que nous venons de mentionner, une autre, et peut-être non moins sérieuse, provint des représentations faites au Parlement par l'hon. Donald McDonald, quand il fit la proposition et présenta un rapport pour la nomination d'un comité de la Chambre dans le but de considérer la position des compagnies d'assurance en général. C'était à l'époque où la critique du public s'était élevée contre les directeurs, en 1856, critique qu'ils avaient provoquée en reprenant la Hamilton and Gore District Savings Bank; et, comme il arrive toujours, il y eut un grand nombre de personnes qui se hâtèrent de profiter de l'opportunité



**J. D. MACDONALD, M.D., Médecin Aviseur Senior,**  
Nommé Aviseur Médical 1863.  
Examinateur Médical Local de la Compagnie, 1850-63.



**J. A. MULLIN, M.D.**

Nommé Aviseur Médical Associé, 1871.

de mettre au jour les affaires de la Compagnie de la façon la plus désavantageuse.

Le Bureau des Directeurs nomma alors un comité indépendant pour s'enquérir de tous les faits en relation avec le transfert, et leur rapport prouva qu'il n'y avait pas le plus petit fondement de doute sur la droiture, la bonne foi et l'intégrité de la gérance par rapport à ce transfert.

En présence de ces difficultés et du soupçon généralement répandu sur la Compagnie, le Bureau nomma un commissaire indépendant, M. John Paton, de Kingston, pour rechercher et évaluer les hypothèques et les immeubles aux mains de la Compagnie. Dans son rapport, M. Paton établit qu'il faut se souvenir que la première période de l'histoire de la Compagnie a été marquée par une spéculation sans exemple et l'inflation des valeurs des immeubles en général, et que par suite du trouble qui en résulta, peu parmi ceux qui eurent des capitaux à placer purent échapper sains et saufs. Il établit en outre qu'il appartenait au gérant actuel de démontrer que les hypothèques sur lesquelles des pertes étaient prévues avaient été prises antérieurement à son entrée dans la Compagnie, et que dans le choix de placements nouveaux on avait exercé beaucoup de jugement et de prudence. En outre, il fit l'éloge du système excellent alors suivi par le Bureau et le gérant pour le placement des fonds de la Compagnie.

Afin d'augmenter la confiance publique envers la Compagnie, le comité nomma des auditeurs indépendants chargés d'examiner les comptes et les affaires de la Compagnie.